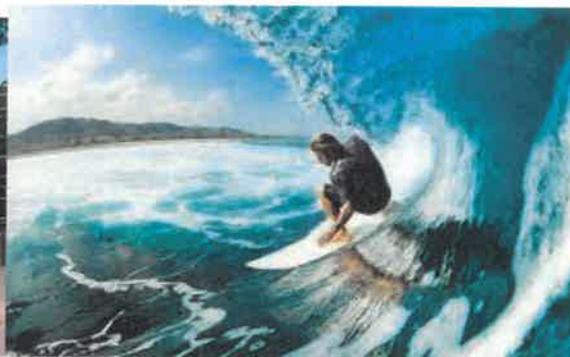
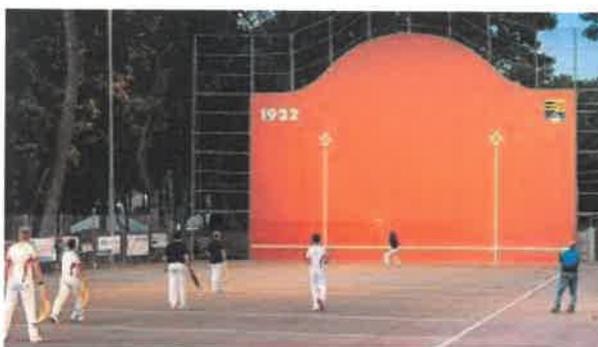


« DÉCOUVERTE DES TRADITIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DU PAYS BASQUE »

Du 17 au 22 juillet 2023

DOSSIER D'INSCRIPTION

Dossier complet à déposer à la mairie jusqu'au 12 MAI 2023 inclus



Cérons
cultivons la convivialité

SEJOUR ADOS DECOUVERTE DES TRADITIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DU PAYS BASQUE

Du 17 au 22 juillet 2023

Le pôle ados de CERONS organise un séjour découverte des traditions culturelles et sportives du Pays Basque qui se déroulera du 17 au 22 juillet 2023 à Bidart dans les Pyrénées Atlantiques. Afin de pouvoir participer à ce séjour, il faut au préalable avoir procédé à son inscription au pôle ados pour l'année 2022/2023 et réglé la cotisation correspondante.

Les animateurs seront Cindy CASTANIER, Emma DUFFAU, Grégory LOUVET et Adrien NICOT.

L'hébergement aura lieu dans le centre de l'Association Bi Izarrak. Cet établissement est agréé par les services de l'Etat.

Vous trouverez ci-joint le programme prévisionnel de la semaine. Il est susceptible d'être modifié avant le séjour. Les activités sportives et nautiques seront encadrées par un moniteur diplômé d'Etat et la randonnée pédestre se fera avec des guides de montagne.

En raison de l'activité surf, les adolescents doivent savoir nager et avoir un brevet de natation. Le défaut de ce document, fait obstacle à l'inscription du jeune au séjour.

Le tarif du séjour est calculé selon le quotient familial de l'année établi par la CAF ou la MSA comme suit :

- Tarif journalier = quotient familial * taux d'effort de 4 %
- Tarif pour la semaine = Tarif journalier * 6 jours

Le tarif plancher est de 10 € par jour et le tarif plafond est de 63 € par jour.

En cas de non-transmission du quotient familial, le prix plafond sera appliqué.

Ce coût comprend les transports en bus, l'hébergement, les repas (sauf le pique-nique du midi du premier jour), les petits-déjeuners et les goûters, l'ensemble des activités prévues au planning.

Le règlement s'effectuera en deux fois auprès de la Trésorerie de LA REOLE à réception des avis des sommes à payer qui seront émis en juin et juillet. Les modalités de règlement seront précisées sur cet avis.

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des dossiers à la Mairie. Une liste d'attente sera constituée si les demandes sont supérieures aux places disponibles.

*La fiche d'inscription complétée et la copie du brevet de natation est à envoyer **OBLIGATOIREMENT par mail** à l'adresse direction@cerons.fr avant le **12 mai 2023**.*

PLANNING DES ACTIVITÉS DE LA SEMAINE

Lundi 17 juillet 2023		Mardi 18 juillet 2023		Mercredi 19 juillet 2023		Jeudi 20 juillet 2023	
<u>Matin</u>		<u>Matin</u>		<u>Matin</u>		<u>Matin</u>	
Départ de Cérons à 8 heures direction Bidart - Installation au centre de Bi-Izarrak		Sortie VTT		Excursion au Petit train de La Rhune		Visite de la Maison du Piment d'Espelette à Ustaritz	
<u>Après-midi</u>		<u>Après-midi</u>		<u>Après-midi</u>		<u>Après-midi</u>	
Initiation à la pelote basque à Bidart		Baignade au Lac de Saint-Pée-Sur-Nivelle		Challenge Euskal-Lanta Activité avec différents sports basques au centre d'hébergement		Initiation au surf à Bidart	
<u>Le soir</u> : escapade au festival de force basque à Bidart et participation des ados aux jeux							
<u>Vendredi 21 juillet 2023</u>		<u>Samedi 22 juillet 2023</u>					
<u>Matin</u>		<u>Matin</u>					
Randonnée pédestre sur la montagne Zuhalmendi		Visite de l'atelier du chocolat à Bayonne					
<u>Après-midi</u>		<u>Après-midi</u>					
Jeux nautiques à l'Aquazone Aquatic Park au Lac de Saint-Pée-Sur-Nivelle		Initiation aux échasses à BIAS dans les Landes et Retour à CERONS vers 18 heures					

**SEJOUR ADOS DANS LE PAYS BASQUE
DU 17 AU 22 JUILLET 2023
FICHE D'INSCRIPTION**

Fiche à transmettre par mail : direction@cerons.fr jusqu'au 12 MAI 2023 inclus

L'ENFANT

NOM.....PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

S'inscrit au séjour dans le Pays Basque du pôle ados du 17 au 22 juillet 2023.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SEJOUR

Votre enfant sait-il nager : OUI NON

Si non, votre enfant ne peut pas participer au séjour.

Si oui, veuillez joindre à cette fiche le brevet de natation.

Taille (pour la sortie VTT) :

Pour le petit déjeuner (cocher la case correspondante) :

Lait chaud/chocolat Café Thé Lait froid

Régimes spécifiques ou allergie :

Sans porc Sans viande sans gluten (supplément 1.5 €/repas/enfant)

Allergie alimentaire obligatoirement accompagné d'un certificat médical :.....

CALCUL DE VOTRE TARIF DU SEJOUR

Tarif journalier : votre quotient familial * 4 % =

Tarif du séjour : votre tarif journalier ci-dessus * 6 jours =

**PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT A L'ISSUE DU SEJOUR LE SAMEDI
22 JUILLET 2023**

RESPONSABLE 1 RESPONSABLE 2

Le retour en bus est prévu vers 18 h à Cérons. Pensez-vous être présent à ces horaires pour récupérer votre enfant : - OUI NON

Autorisez-vous votre enfant à rentrer seul à votre domicile : OUI NON

Si vous autorisez une autre personne que les responsables légaux de l'enfant (membre de la famille, ami, voisin...) à venir récupérer votre enfant le samedi 22 juillet 2023, veuillez nous joindre un courrier d'autorisation avec la copie de la carte d'identité de la personne autorisée.

A.....LE.....

Signature obligatoire des deux parents

Signature du responsable 1,

Signature du responsable 2,

Trousseau à prévoir

Pour le jour du départ

- Un sac à dos avec une gourde
- Pique-nique pour le midi

AFFAIRES DE TOILETTE

2 serviettes de toilette
Dentifrice et brosse à dents
Shampoing et gel douche
Brosse à cheveux
1 gant de toilette
Crème solaire et après soleil
Mouchoirs en papier

VETEMENTS

6 tee-shirts ou débardeurs minimum
6 sous-vêtements minimum
6 paires de chaussettes
3 pantalons (jogging, legging)
3 shorts
2 maillots de bain ou shorts de bain
2 vêtements chaud type pull, vestes, sweat
1 paires de claquettes
1 paire de basket pour la randonnée ou chaussures de randonnée
1 paire de basket pour les diverses activités
Casquette obligatoire
1 pyjama
Un vêtement de pluie type k-way

Divers

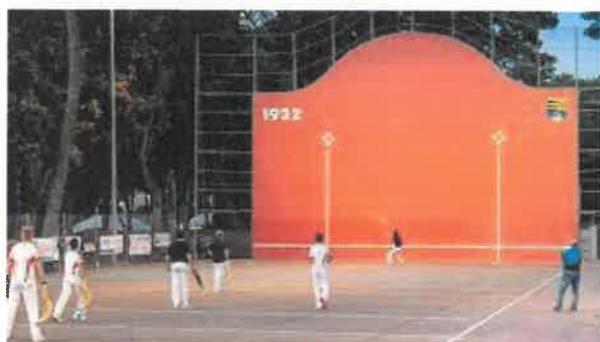
2 serviettes de plage
1 paire de lunette de soleil
1 sac à dos de taille moyenne
1 gourde
1 sac pour le linge sale

DECOUVERTE DES TRADITIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DU PAYS BASQUE

La Commune de Cérons organise pour les adolescents de la sixième à 17 ans de la Commune de CERONS un séjour vacances à Bidart dont le thème est la découverte des traditions culturelles et sportives du Pays Basque au mois de juillet 2023.

Présentation du séjour

- * Effectif : 24
 - * Ages : De la sixième à 17 ans
 - * Lieu : Bidart (64)
 - * Départ : Lundi 17 juillet 2023 de Cérons à 8 heures
 - * Retour : Samedi 22 juillet 2023 à Cérons vers 18 heures
- * Lieu d'hébergement : Centre d'hébergement de l'Association Bi-Izarrak – Chemin Ithurbidéa – 64210 BIDART, agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.



L'Equipe d'animation

L'équipe d'animation sera composée comme suit pour ce séjour :

- Une directrice :

■ **Emma DUFFAU :**

Titulaire du BPJEPS Loisirs Tous Publics (LTP)

Titulaire du BAFD

Titulaire du BAFA

Attestation aux premiers secours (PSC1)

- Trois animateurs :

■ **Grégory LOUVET :**

Educateur Territorial des activités physiques et sportives (ETAPS)

Titulaire d'une Licence STAPS mention éducation et motricité

Titulaire du BAFA

Attestation aux premiers secours (PSC1)

Formation Sauveteur Secourisme du Travail (SST)

■ **Cindy CASTANIER :**

Titulaire du BAFA

Titulaire du CAP petite enfance

Attestation aux premiers secours (PSC1)

Formation Sauveteur Secourisme du Travail (SST)

■ **Adrien NICOT :**

Titulaire du BAFA

Les moyens financiers

Ce séjour est financé par les participations des familles et la Commune de CERONS.

Le coût du séjour et modalités de règlement

Le coût du séjour est calculé en fonction du quotient familial avec un montant journalier plancher de 10 € et plafond de 63 €.

Nous vous proposons de régler cette somme en deux fois au mois de juin et de juillet à réception des avis des sommes à payer correspondant.

Les Activités

Trois types d'activités sont proposés au sein du séjour des traditions du Pays basque

- Les activités « imposées » par l'équipe d'animation. Elles sont considérées essentielles vis-à-vis des objectifs recherchés. Elles sont prévues en amont du séjour pour des raisons de réservation (activités sportives tel que : pelote basque, surf, cyclo-randonnée...). Elles seront organisées et encadrées par des professionnels de l'activité avec le soutien de l'équipe d'animation.
- Les activités « proposées » par l'équipe pédagogique. Elles seront proposées aux jeunes qui pourront alors choisir la ou les activités qu'ils préfèrent. Ces activités seront exclusivement organisées et encadrées par l'équipe pédagogique.
- Les activités « jeunes » proposées par les jeunes eux-mêmes lors du séjour elles viendront se greffer au planning. Elles seront mises en place par les jeunes avec l'appui de l'équipe pédagogique si nécessaire.

Les activités du séjour

Activités sportives :

- Pelote basque (mur à gauche de Bidart association Ona pilota)
- Cyclo-randonnée (Joe Bike)
- Euskal-lanta (Centre Bi-Izarrak association Euskal evasion)
- Surf (Surf set 64)
- Baignade au lac de St Pée sur nivelle (aquazone situé sur le lac)
- Randonnée pédestre (Ascain syndicat local Mendi Lagunak)
- Echasses landaises (Bias groupe folklorique Lous landeus des forges)

Activités culturelles :

- Festival de force basque (Bidart association Alegera)
- Train de la Rhune
- Maison du piment (Ustaritz)
- L'atelier du chocolat (Bayonne)

A ces activités viendront se greffer les activités et animations qui seront organisées et proposées par les jeunes (notamment les veillées).

Objectifs pédagogiques

Favoriser l'esprit de groupe

- 1) Intégration
 - Veiller à l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes,
 - S'appuyer sur les qualités de chacun pour valoriser chaque jeune,
- 2) Expression
 - Donner à chacun la possibilité de s'exprimer,
 - Laisser chacun donner son avis,
 - Accepter un avis différent du sien,
 - Faire participer chaque membre du groupe aux décisions communes,
- 3) Découverte
 - Mettre en place un planning des activités quotidiennes,
 - Créer des groupes d'activités,
- 4) Bienveillance
 - Rester disponible à n'importe quel moment pour les enfants,
 - Veiller à l'épanouissement de chacun durant le séjour,
 - Aider les jeunes en difficulté d'intégration,

Autonomie – Responsabilisation

- 1) Le jeune dans la vie quotidienne
 - S'organiser dans les tâches quotidiennes,
 - Gérer son hygiène, son temps, sa faim,
 - Gestion de ses affaires,
- 2) Le jeune dans les activités
 - Découvrir de nouvelles activités,
 - Savoir se dépasser, gérer ses émotions,
 - Découverte du patrimoine culturel local
- 3) Le groupe
 - Faire que le jeune soit acteur de son séjour,
 - Prendre des responsabilités et les tenir,
 - Impliquer le groupe dans l'organisation du séjour pour le confronter à la difficulté « envies/possibilités »

La vie quotidienne

La vie quotidienne est un moment essentiel du séjour. Sa bonne gestion conditionne le bon déroulement de la semaine. En accord avec les objectifs du projet pédagogique il sera demandé aux jeunes de participer aux tâches ménagères (préparation du petit-déjeuner, rangement des tables, rangement des chambres...). Un tableau sera à disposition de tous les jeunes, libre à chacun de choisir les tâches qui lui conviennent. L'équipe pédagogique veillera à ce que chacun participe à part égale.

Les moments de la vie quotidienne sont de manière générale :

Lever / Coucher :

- Lever échelonné après le signal donné par les animateurs.
- Coucher commun / 15 minutes de temps calme puis silence.

Le petit-déjeuner :

- Préparation par le groupe prévu au planning.
- En autonomie : chacun se sert son propre petit-déjeuner, débarrasse ses affaires et nettoie son espace. Un animateur sera présent pour aider les jeunes.

Les repas :

- Pris en commun.
- Passage aux toilettes et lavage de mains.
- Ils se passent en commun dans un climat calme et respectueux.
- Le service sera en charge de l'équipe prévue au planning.
- Un groupe de service pour débarrasser la table selon le planning.
- Veiller à changer de voisins d'un repas sur l'autre pour favoriser la cohésion du groupe.
- Les animateurs sont présents en soutien.

Toilette / Douche / Hygiène :

- Obligation de se laver les dents (matin et soir).
- Obligation de se laver les mains avant les repas.
- Douche quotidienne (moment prévu avant le repas du soir).
- Interdiction de remettre des vêtements sales.

Voici ci-dessous d'autres points qui réguleront la vie quotidienne du séjour :

■ La mixité :

- Le séjour est mixte.
- L'ensemble des activités est mixte.
- Égalité dans la préparation du séjour et l'échange d'idées.
- Égalité dans la répartition des tâches ménagères.
- Les garçons seront séparés des filles au moment de la douche, pour les sanitaires et pour la nuit pour garder son intimité.

■ Les déplacements :

- Il sera autorisé aux jeunes des déplacements aux abords du centre d'hébergement.
- Le périmètre sera établi en début de séjour en fonction des contraintes naturelles.

■ Le transport :

- Les déplacements pour se rendre sur nos lieux d'activités s'effectueront en bus avec la société « Régie Régionale de Transport des Landes ».
- Pour les autres déplacements, ils s'effectueront en groupe avec les animateurs à pied.

■ Argent de poche :

- Il sera recueilli par un animateur. Il lui rendra sur demande de sa part si le besoin est justifié.
- Il n'y a pas de budget imposé. Toutefois nous nous en remettons au bon sens des familles pour que l'argent de poche soit une somme RAISONNABLE.

■ Communication :

- Un numéro de téléphone sera fourni aux familles en cas d'urgence.
- Un blog relatant les journées sera mis en place avec la diffusion de photos et de vidéos des activités effectuées pendant la journée.

■ Téléphone portable :

- Les jeunes pourront avoir leur portable sur les « temps téléphones ».
- Les animateurs permettront aux jeunes d'appeler leurs parents ou responsables légaux via leur téléphone personnel.
- Toutefois en cas d'abus, ils leur seront confisqués.

■ Linge :

- Aucune machine ne sera prévue sauf cas exceptionnel.
- Les parents sont tenus de prévoir des vêtements propres pour une semaine, si cela n'est pas possible pour une quelconque raison, les parents ont la possibilité d'en informer l'équipe d'animation afin de trouver une solution.

■ Préférence alimentaire :

- Dans un souci de sécurité (éviter la fatigue et des fringales éventuelles), nous inciterons tous les jeunes à manger les différents aliments prévus et cuisinés aux différents repas.
- Toutefois, au petit déjeuner, nous leur laisserons plus de choix (céréales ou pain, lait froid/chaud ou pas, etc....) mais ils seront obligés de manger quelque chose.

■ Tabac :

- La consommation de tabac par les jeunes est interdite durant le séjour.

■ Alcool :

- La consommation d'alcool est strictement interdite durant le séjour pour les jeunes mais également pour l'équipe d'animation.
- En cas de consommation par les jeunes, les sanctions pourront aller jusqu'à l'exclusion du séjour et le rapatriement du jeune aux frais des familles.